



Paris, le 28 juillet 2014

## **Négociations interprofessionnelles dans le cadre de la coordination des soins de proximité : un jeu de dupes !**

Le mercredi 23 juillet 2014, lors de la « énième » réunion préalable aux négociations relatives à la coordination des soins de proximité, un document intitulé « point d'étape » a été proposé à la signature des représentants des professionnels de santé par le directeur général de l'UNCAM.

La signature « sur un coin de table » par une minorité des syndicats de professionnels libéraux, acte dans le deuxième point, la volonté imposée par le gouvernement de détruire le paritarisme conventionnel en permettant des accords fermant la porte à l'adhésion de l'ensemble des professions concernées.

Nos organisations syndicales dénoncent unanimement le fond et la forme qui ont présidé à cette signature.

Nos organisations syndicales dénoncent une voie qui risque de mettre à mal les accords nationaux au profit de contrats individuels locaux administrés par les Agences Régionales de Santé.

Elles rappellent leur attachement aux conventions nationales et à un accord cadre interprofessionnel qui garantit la persistance d'un exercice libéral pour l'ensemble des professions et un égal accès aux soins sur tout le territoire national.

Les contrats « ACI » risquent au contraire d'ouvrir la voie à un traitement discriminatoire inacceptable.

A l'heure où le rééquilibrage hôpital / ville est une priorité affichée, les tutelles choisissent d'hypothéquer l'équilibre des soins de proximité, au prétexte de les réorganiser.

Professionnels libéraux, nous refusons cette organisation imposée et étatique de l'offre de soins qui risque de segmenter le secteur ambulatoire et de désorganiser l'accès aux soins de nos patients.

Confédération Nationale des Syndicats Dentaires : 01 56 79 20 45

Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs : 06 89 49 91 23

Fédération Nationale des Infirmiers : 01 47 42 94 13

Fédération Nationale des Orthophonistes : 06 78 12 51 48

Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux : 06 08 87 26 07

Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes: 01 48 24 50 20

Syndicat des Médecins Libéraux : 01 53 68 01 00

Syndicat National Autonome des Orthoptistes : 01 40 22 03 04

Union Nationale des Syndicats de Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux : 06 22 16 13 24